

C'est une certitude, le réchauffement climatique nous éloigne des conditions météorologiques idéales qui permettraient une recharge des nappes phréatiques chaque hiver. A partir du constat alarmant de l'état de ces nappes (Berry Républicain du 29/08/2017), Christian TSCHOCKE analysait les mesures à prendre pour sauvegarder l'eau potable en partant d'un postulat « à l'avenir, il n'y aura pas de problème sur la qualité de l'eau ». Aujourd'hui cette affirmation s'avère erronée et change radicalement l'effcience et la priorité des mesures à prendre.

En France, la qualité chimique des eaux superficielles et souterraines régressent sous l'effet des pollutions diffuses d'origine agricole et principalement celles des pesticides. Le Directeur de l'Agence de l'eau RMC (Rhône-Méditerranée-Corse) vient de lancer un cri d'alarme : « La contamination des rivières par les pesticides s'est durablement généralisée ». L'Agence Loire-Bretagne (l'AELB) reconnaissait que les territoires du bassin de la Loire moyenne étaient les plus dégradés comme en témoigne la quasi disparition des migrateurs dans l'ensemble du bassin de la Loire.

La contamination chimique croissante des eaux a deux incidences néfastes sur l'eau potable. Concernant les prélèvements en surface, les processus de décontamination et d'analyse deviennent de plus en plus coûteux. Concernant les forages, la recherche d'une eau peu ou pas contaminée oblige à puiser dans des nappes de plus en plus profondes dont les taux de renouvellement sont très inférieurs à ceux du prélèvement.

La situation actuelle exige comme priorité absolue, la réduction drastique de l'usage des pesticides et la réussite dans les meilleurs délais du plan Ecophyto2. Mais demander à l'agriculture déjà en crise de réduire simultanément l'usage des pesticides et la consommation d'eau reviendrait à lui infliger une double peine. L'eau de pluie ne manque pas en France. Il convient d'en faire un bon usage dans les périodes où la pluviométrie est excessive en créant des retenues indispensables aux pratiques agricoles actuelles et sans incidence sur l'eau potable.

Toutes les économies faites sur la consommation d'eau potable sont pertinentes et les fuites sur un réseau de distribution de plus en plus vétuste doivent être minimisées. Notons qu'il s'agit d'une entreprise longue et onéreuse. Le Sénat a estimé l'investissement global pour le renouvellement du réseau à 165 milliards d'euros. En consacrant la moitié de leur budget pour rénover 50% du réseau, les Agences de l'eau finiraient les travaux dans 65 ans !

On estime généralement que la durée moyenne de vie des réseaux est d'une cinquantaine d'années, ce qui induit un taux moyen annuel de renouvellement de 2% ; or, aujourd'hui, ce taux plafonne péniblement à 0.58% ; à ce rythme, les réseaux sont entièrement remplacés en 170 ans ; autant dire que les retards vont continuer à s'accumuler, et, en corollaire, les fuites augmenter, si les collectivités territoriales et les Agences ne revoient pas leurs ambitions à la hausse.

En conclusion, les trois mesures les plus pertinentes et urgentes pour l'eau potable consistent à faire cesser les prélèvements faits par l'état sur les budgets des agences de l'eau (soit 175 000 000 €/an), à réduire la contamination des eaux par les pesticides et à mettre en place des retenues d'eau à la disposition des exploitants agricoles.

### Les chiffres clés du réseau français d'eau potable

- 1 million de kilomètres (3 500 000 en Europe)
- 20 000 services d'eau
- 300 000 kilomètres gérés par les entreprises de l'eau
- Moins de fuites dans les réseaux gérés en DSP : les régies comptabilisent des pertes en eau de 20 % supérieures aux services délégués
- Année médiane de pose : 1980 (âge moyen de 37 ans)
- Taux moyen de renouvellement estimé à 0,58 % ; à ce rythme, les réseaux sont entièrement remplacés en 170 ans.

## MESURES POUR L'EAU POTABLE

- Investissements théoriquement nécessaires : 1,5 milliard d'euros / an (OIEau 2003)

Fait à Athée sur Cher le 03 septembre 2017

Jean-Pierre PESTIE, président

Tél : 01 23 45 67 89

Jacques ROMAIN,

Tél. : 01 23 45 67 89

